Vignes et Forêts Actualités
Numéro Spécial
Juin 2014
ISSN : 1777-2893

CCGV
Place H.Martin - 51160
Tél. 0326 569 520 Fax 0326 569 5
Site : www.ccgvm.com courriel info@ccgvm.c

Projecteur → p2-3

Actualités → p4-5

Elections → p6-7

Evénements → p8-9

Info Tri → p10-11

A l'occasion des élections municipales de mars dernier, vous avez pour la première fois élu au suffrage universel direct (en particulier dans les communes de plus de 1 000 habitants), les **Conseillers Communautaires** qui vous représentent au sein de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.

Cette double élection était accompagnée d'une réduction du nombre de représentants intercommunaux. Ainsi, le Conseil de Communauté est désormais composé de **44 représentants** (92 auparavant) pour les 17 communes membres.

Suite à ces élections, le nouveau Conseil de Communauté s'est réuni le 11 avril dernier pour élire son Président. Candidat à ma réélection, je tiens à remercier l'ensemble des délégués communautaires qui m'ont renouvelé leur confiance.

Aujourd'hui, c'est dans un contexte difficile d'**économie budgétaire,** qui prévoit une baisse de 11 milliards des dotations de l'Etat répartis sur l'ensemble des collectivités locales, qu'il nous appartient de faire des choix, afin de gérer au mieux les investissements pour l'avenir.

Aussi, en concertation avec l'ensemble des élus, il a été décidé de **mettre l'accent sur le développement économique et touristique,** tout en gardant à l'esprit les particularités de notre territoire. C'est pourquoi, je reste soucieux de tout ce qui se rapporte de près ou de loin à **la préservation de l'environnement, à l'amélioration du cadre de vie ainsi qu'à la cohésion sociale.**

Ces engagements, vous les retrouvez dans votre quotidien, que ce soit en matière de gestion de l'eau et des déchets, de l'action sociale et culturelle, du transport scolaire ou encore du dispositif OPAH qui vous aide à financer des travaux de rénovation de l'habitat. Dans le domaine économique, la CCGVM accompagne les porteurs de projets et développe des zones d'activités pour répondre au besoin des entrepreneurs. Ainsi, l'**action intercommunale** souvent mal connue, est dans les faits devenue **indispensable au dynamisme d'un territoire.**

Dominique LEVEQUE
Président de la CCGVM

Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne

Ambonnay • Avenay val d'or • Aÿ • Bisseuil • Bouzy • Champillon • Dizy • Fontaine-sur-aÿ • Germaine • Hautvillers

SAUVER ou PERIR

Souvent peu connue, la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne a dans ses attributions une mission de lutte contre l'incendie et de secours aux personnes. Cette mission est assurée par le corps des sapeurs-pompiers intercommunaux, rattaché au Centre de Première Intervention (CPI) basé à Aÿ. **Avec près de 500 interventions par an, il est l'un des plus importants CPI de France !**

Dirigé par le Lieutenant GODFROY (voir entretien) et son Adjoint l'adjudant DUDAULT, la quarantaine de pompiers volontaires de la Grande Vallée de la Marne est indispensable pour **garantir un délai d'intervention dans les 20 minutes qui suivent l'alerte.** Ils sont envoyés aussi bien sur des incendies, des accidents de la circulation ou du secours à la personne. Ils sont également sollicités pour des missions de prévention en organisant des postes de secours à l'occasion de manifestations diverses.

Afin de les aider dans leur mission, la Communauté de Communes a décidé de financer l'**achat d'un Véhicule de Première Intervention spécialisé pour l'incendie.** Ce véhicule sera prochainement livré et viendra ainsi compléter l'ensemble des moyens de nos soldats du feu. Un grand merci à ces femmes et ces hommes qui donnent de leur temps pour sauver des vies.

Entretien avec Lt Yann GODFROY

Centre de Première Intervention de la Grande Vallée de la Marne

Lieutenant Yann Godfroy
Chef de Centre

VFA : Lieutenant GODFROY, vous êtes le Chef de corps des pompiers de la CCGVM. Pouvez-vous vous présenter ?

YG : J'ai 44 ans, marié et deux enfants. J'ai débuté ma carrière à la brigade des sapeurs-pompiers à l'âge de 18 ans, où, je suis resté pendant 5 ans. En 1993, j'ai passé le concours de sapeur-pompier professionnel. La même année, je suis recruté au SDIS de la Marne. Dans un premier temps, je suis affecté à la caserne d'Epernay. En 2001, j'intègre le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) qui gère l'ensemble des appels du département reçus via le 18. Par la suite, je suis muté à Reims où, durant 6 ans, j'occupe le poste de chef de garde. En 2009, j'obtiens le concours d'officier et depuis décembre 2011, je suis adjoint au chef de centre à Epernay. Parallèlement, je dirige le corps des pompiers volontaires de la Grande Vallée de la Marne depuis 2011.

VFA : Comment est composé le corps de pompiers de la Communauté de Communes ?

YG : Avant toute chose, il faut savoir que chaque structure de secours dépend d'un classement défini selon les effectifs, les compétences, les formations et le matériel. Ceci permet ensuite de les intégrer dans un ensemble départemental cohérent avec des missions clairement définies. Sur le territoire de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne, nous disposons de 3 structures :

- Un Centre de Première Intervention (CPI) à Aÿ
- Deux Unités Opérationnelles de Secours et d'Opérations Diverses (UOSD) à Ambonnay et Avenay Val d'Or.

Le corps de pompiers intercommunaux est composé de 37 pompiers volontaires encadrés par deux sapeurs-pompiers professionnels répartis dans ces 3 structures.

Il y a également un centre de secours à Tours-sur-Marne mais ce dernier ne dépend pas de la Communauté de Communes. Il est « départementalisé », c'est-à-dire qu'il est directement rattaché au SDIS51.

VFA : Quels sont les moyens d'intervention dont vous disposez ?

YG : Nous avons la chance d'être bien équipés, avec un parc de véhicules comprenant 3 voitures légères de premiers secours, 3 fourgons légers pour les opérations diverses et du matériel récent comme des motopompes, achetées en 2012, qui nous ont permis de réagir efficacement lors de l'inondation de juin 2013. En complément, nous allons être dotés prochainement d'un véhicule de première intervention pour les incendies (voir article page précédente).

VFA : En cas de besoin, comment la population peut-elle vous contacter ?

YG : Il n'existe pas de numéro direct pour nous contacter. Les habitants doivent continuer à appeler le 18 ou le 112. Leur appel est alors orienté vers une plateforme départementale qui se charge de contacter les unités d'intervention. J'en profite pour rappeler qu'il existe un numéro spécial pour les personnes sourdes et malentendantes : le 114.

VFA : Comment faire pour devenir pompier au sein du corps de la Grande Vallée de la Marne ?

YG : Il faut adresser sa candidature au Président de la CCGVM – Place Henri Martin – 51160 AY. Pour les plus jeunes, il faut aller sur Epernay où une association de Jeunes Sapeurs-Pompiers (03.26.51.18.18) permet de se former à partir de 12 ans.

VFA : Avez-vous des projets ?

YG : Je prépare le concours de capitaine afin de prendre le commandement d'un centre de secours principal. Dans cette optique, je partirai en formation de septembre à décembre rejoindre l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers à Aix-en-Provence.

VFA : Un dernier mot ?

YG : Je tiens à remercier les élus intercommunaux et son Président pour leur aide, leur confiance et leur soutien. J'adresse un merci particulier à la population qui nous accueille chaleureusement lors de la vente de notre calendrier.

Actualités

Une aire de lavage viticole

Le GIE Mont Ecouvé vient d'acquérir une parcelle dans la Z.A. intercommunale de la Côte des Noirs pou construire une aire de **lavage et de décontamination des matériels de pulvérisation viticole** (pour les matériels agricoles, uniquement si la société a une activité viticole). Présidé par Loïc Banette, le GI regroupe actuellement une trentaine d'exploitations viticoles et autres prestataires de service.

Contacts :
Joël LAHAYE
03.26.58.96.70
brissonlahaye@gmail.com

Loïc BANETTE
03.26.57.04.74
loic.banette@voila.fr

BISSEUIL : Travaux en cours

La commune de BISSEUIL réalise actuellement des travaux d'aménagement rue de l'Ecole, rue de l'Eglise et rue de Crouys. A cette occasion, **la CCGVM finance,** pa le biais d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, **le renouvellemen du réseau d'eau potable, la création d'un réseau d'eaux pluviales et les travau d'éclairage public.** Le coût de l'opération pour la CCGVM s'élève à **133 000 € TT** sur une opération globale de 313 000 € TTC. Ces travaux sont subventionnés pa le Conseil Général de la Marne.

Le chantier a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise MARTINS TP (ATHIS) e a débuté mi-février. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet SOFIM (Epernay Après la réalisation des réseaux souterrains, c'est désormais le SIEM*, via l'entrepris DRTP, qui intervient pour enfouir les réseaux électriques et téléphoniques.

L'entreprise MARTINS TP terminera par la réalisation de la voirie et des différent aménagements (mobilier, espaces verts...).
Fin juin, cet espace central desservant l'école, la salle des fêtes, l'église et les ter rains de sport sera ainsi mis en valeur et permettra l'accessibilité aux personne à mobilité réduite.

** Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marn*

En direct de l'office de Tourisme

Le nombre de visiteurs utilisant un smartphone ou une tablette tactile en vacances est grandissant. Selon une étude de 2011, pendant les vacances d'été, les Français consacrent en moyenne 4h par jour à surfer sur Internet, envoyer des emails ou téléphoner sur leur portable. Pour répondre à ces nouveaux besoins, le Comité Départemental du Tourisme de la Marne déploie le Wi-Fi territorial autour des Offices de Tourisme. Cette connexion gratuite et sécurisée est active dans un rayon de 80 m autour de nos locaux. **L'Office de Tourisme d'Hautvillers a été désigné pour être l premier office marnais équipé de ce dispositif.**

Comment ça marche ?

Les visiteurs peuvent se connecter avec leurs propres terminaux (smartphones, tablettes numériques, ordi nateurs portables) à l'intérieur comme à l'extérieur, e une tablette à l'intérieur de l'Office sera bientôt à leu disposition.

Un portail d'informations sur le territoire

Les clients qui se connectent, arrivent sur un por tail qui présente les informations utiles pour visite et découvrir le territoire (site Internet de l'Offic de tourisme) et celui du Comité Départemental d Tourisme de la Marne.

Une nouvelle aire de camping-cars

Soucieuse d'accompagner le développement du tourisme sur son territoire, la Communauté de Communes investit régulièrement dans ce secteur. Dernier investissement en date : la création d'une aire de camping-cars **située à l'entrée de Saint-Imoges.** Ouverte au début du mois de mai, les touristes de la route peuvent désormais faire une halte sans quitter l'axe Reims-Epernay.

D'une capacité de 6 à 8 camping-cars selon la taille, l'aire a été conçue pour répondre aux différents besoins de camping-caristes : vidange des eaux usées, collecte des déchets, possibilité de faire le plein d'eau (2€/100l) et de recharger les batteries (2€/1heure d'électricité).

La maitrise d'ouvrage a été confiée à la société IPH. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GOREZ et les aménagements paysagers par « Paysages et Espaces Verts ».

Coût total de l'opération :
323 000 € HT dont 113 000 € HT de subvention du Conseil Général de la Marne et 32 300 € HT du Conseil Régional.

Avec ce nouvel équipement, **la CCGVM dispose de trois aires de service** (Saint-Imoges, Mareuil-sur-Aÿ et Mutigny) qui lui permet de répondre à une demande toujours plus croissante.

ZAM COWORKING : un partenariat public-privé inédit

Face à la demande croissante d'entreprises souhaitant investir de petits espaces de travail, la CCGVM, avec le concours de Virgile Lacroix, gérant du pôle d'entreprises « la Citadelle » à Aÿ, ont développé un concept innovant apparu aux Etats-Unis au début des années 2000 : le COWORKING.

Basé sur une organisation de travail en collaboration, le coworking propose un espace de travail partagé, favorisant la mise en réseau d'entrepreneurs et encourageant l'échange et l'ouverture à des activités connexes, propres à l'enrichissement des projets de chacun.

Les coworkers peuvent également bénéficier de prestations de coaching personnalisé.

Le 17 avril dernier, les locaux de ZAM COWORKING ont été officiellement inaugurés en présence des élus et du milieu économique local. Chacun a pu découvrir les 140m² aménagés (bureaux, ordinateurs, accès wi-fi...) pour accueillir une dizaine d'entrepreneurs, moyennant une participation de 50€/mois.

L'objectif est de favoriser l'installation de nouvelles activités économiques et in fine, de développer l'emploi sur le territoire de la Grande Vallée de la Marne.

Retrouvez toutes les infos sur : www.zamcoworking.com

Faire ensemble pour faire mieux

A la suite du renouvellement des conseils municipaux, le nouveau Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne composé de 44 membres a été installé le vendredi 11 avril. Lors de cette séance, il a été procédé à l'élection des membres du « Bureau » qui correspond à l'organe exécutif intercommunal.

Dès le mardi 15 avril, le nouveau Bureau s'est réuni afin d'aborder la question de la gouvernance, le contenu et le rôle des différentes instances de la Communauté de Communes et notamment la place des commissions de travail dites « thématiques » avec à leur tête un Vice-Président.

Un second Conseil Communautaire a été convoqué, le vendredi 18 avril. A cette occasion, plusieurs délibérations ont été votées et les commissions thématiques ont été mises en place. Outre les conseillers communautaires, il a été convenu que des conseillers municipaux pourront rejoindre les commissions dans le but de renforcer un véritable travail partenarial entre la CCGVM et ses communes membres. Ces derniers seront désignés plus tard à raison de deux pour les communes de moins de 1000 habitants et un seul pour les communes de plus de 1 000 habitants.

Les membre

Président de la CCGVM :
Dominique LEVEQUE (Maire d'Aÿ et Conseiller Général)

1er Vice-Président :
Eric RODEZ (Maire d'Ambonnay)
en charge de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

3ème Vice-Président :
Vincent TAILLEFERT (Maire de Saint-Imoges)
en charge du Tourisme, du Sport et de la Culture

5ème Vice-Président :
Jean-Marc BEGUIN (Maire de Champillon)
en charge de la Communication

Monsieur Gabriel BIEREL
(Maire de Bisseuil)

Madame Corinne DEMOTIER
(Maire de Germaine)

Monsieur Francis FAGLIN
(Maire de Fontaine/Aÿ)

Madame Annie POTISEK
(Maire de Tours/Marne)

Monsieur Philippe RICHOMME
(Maire de Tauxières-Mutry)

du Bureau

Patrick LOPEZ (Maire d'Hautvillers)

2ème Vice-Président :
Philippe MAUSSIRE (Maire d'Avenay Val d'Or)
en charge du Développement Economique Durable et du Logement

4ème Vice-Président :
Barbara NAVEAU (Maire de Dizy)
en charge des Transports

6ème Vice-Président :
Patricia MEHENNI (adjoint à la mairie d'Aÿ)
en charge des Affaires Sociales

Madame Delphine BOEVER
(Maire de Louvois)

Monsieur Christian DROUIN
(Maire de Mareuil/Aÿ)

Madame Rachel PAILLARD
(Maire de Bouzy)

Madame Marie-Claude REMY
(Maire de Mutigny)

Madame Marie VILLERS
(Maire de Nanteuil la Forêt)

Les conseillers communautaires

Le nombre de représentants est proportionnel à la taille de la commune.

AMBONNAY	
M. BATONNET Bruno	Titulaire
AVENAY VAL D'OR	
M. MAREIGNER Alain	Titulaire
AY	
Mme COLBACH Anne	Titulaire
M. RONDELLI Jean-François	Titulaire
Mme MARQUES Andrée	Titulaire
M. DUDAULT Patrick	Titulaire
BISSEUIL	
Mme PHILIPPE Brigitte	Titulaire
BOUZY	
M. FROMENTIN Philippe	Titulaire
CHAMPILLON	
M. CREPIN Jean-Paul	Titulaire
DIZY	
M. CHIQUET Antoine	Titulaire
Mme LAFOREST Maryline	Titulaire
M. TELLIER Michel	Titulaire
FONTAINE/AY	
M. ROBLET Stéphane	Titulaire
GERMAINE	
Mme MENARD Nicole	Titulaire
HAUTVILLERS	
M. BOSSER Jean-Philippe	Titulaire
LOUVOIS	
Mme GRANDCOING Marie-Josée	Titulaire
MAREUIL/AY	
Mme GUERLET Geneviève	Titulaire
M. RENE Benoît	Titulaire
Mme BENARD-LOUIS Michelle	Titulaire
MUTIGNY	
Mme BEGUINOT Claudine	Suppléant
NANTEUIL-LA-FORET	
M. MARECHALLE Jean-François	Suppléant
ST IMOGES	
Mme BENOIT Caroline	Suppléant
TAUXIERES-MUTRY	
Mme GALIMAND Francine	Suppléant
TOURS-MARNE	
M. LELARGE Hervé	Titulaire
M. PANIEZ Didier	Titulaire
M. PARISOT Olivier	Titulaire

Evénements

Musiques d'été
L'été pétille à Epernay

La recette d'un été animé ? Prenez une ville pétillante comme Epernay, ajoutez-y une dose de musique, un peu de sport avec le départ d'une étape du Tour de France, pimentez le tout avec un son et lumière inédit à l'occasion des Nuits de l'Avenue de Champagne. Il ne vous reste plus qu'à déguster...

Base de cette recette originale, Les Musiques d'été, un festival qui propose **une vingtaine de concerts gratuits** dans divers lieux emblématiques. Au programme : du jazz, des musiques actuelles, du classique, des musiques du monde, de la chanson pour enfants mais aussi **des films musicaux et un ciné-concert** avec le cinéma Le Palace. Sans oublier **un concert de clôture festif** dans le parc de l'Hôtel de Ville d'Epernay, organisé en partenariat avec Musiques en Champagne.

Un été pétillant à apprécier sans modération au cœur de la Capitale du Champagne !

Programme complet sur www.epernay.fr

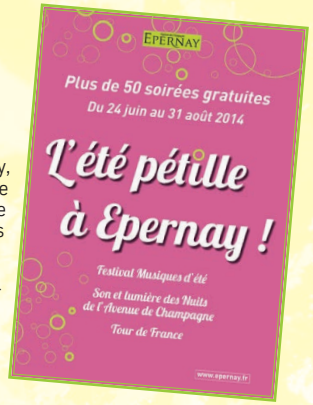

CONCERT d'un FESTIVAL à L'AUTR

Entrée libre et gratuite !

Les Vipères Assassinés Fan Cl

Spectacle musical déc

A la demande d'une municip lité, le « Vipères Assassin fan club », sept femm aussi enthousiastes qu'ex tées, donnent un specta inaugural en l'honneur leur idole, Quentin Tarantin Seront-elles à la hauteur l'attente de l'employé du s vice culturel ?

Programme de juin et juillet

Mardi 24 juin - 19h (concert gartuit)
Théâtre Gabrielle-Dorziat
BALKANES - Musique du monde

Jeudi 26 juin - 19h (concert gratuit)
Parc de l'Hôtel de Ville
Nina ATTAL - Blues, soul, funk

Mardi 1er juillet - 19h (concert gratuit)
Théâtre Gabrielle-Dorziat
Ecole Intercommunale de Musique - Classique

Jeudi 3 juillet - 19h (soirée pique-nique)
Jardins de l'Horticulture
RIMISTAS DOS PILY / SON DEL SALÓN
Musique du monde

Mardi 8 juillet - 19h (concert gratuit)
Théâtre Gabrielle-Dorziat
JULIA HELENA - Classique

Jeudi 10 juillet - 18h30 (soirée pique-nique)
Parc de l'Hôtel de Ville
LE GRAND BAL - Bal populaire

Lundi 14 juillet - À partir de 20h (soirée pique-nique)
Avenue de Champagne
AMBRE 9 - Bal populaire

Mardi 15 juillet - 14h30 et 16h (gratuit sur réservation)
Médiathèque Centre-Ville
FABULETTES EN FER BLANC - Jeune public

Jeudi 17 juillet - 19h (concert gratuit)
Place Bernard Stasi
SWING HOME TRIO - Jazz manouche

Mardi 22 juillet - 19h (concert gratuit sur réservation)
Orangerie Moët & Chandon
VIVO D'ARTE - Classique

Jeudi 24 juillet - 14h30 (concert gratuit)
Parc Nelson Mandela
LES FRÈRES CASQUETTES - Hip hop

Mardi 29 juillet - 19h (concert gratuit sur réservation)
Palais des fêtes
FAENZA - Classique

Jeudi 31 juillet - 19h (concert gratuit)
Place Bernard Stasi
SANTA CRUZ - Folk-rock

Pour les soirées cinéma et les concerts du mois d'août : www.epernay.fr

Le grand bal 10 juillet

Nina Attal2 26juin - @ Céline J

Infos Pratiques

Musiques d'été
Pour les concerts en extérieur, en cas de météo défavorable, repli à la salle des fêtes
Direction des Affaires Culturelles : 03.26.53.37.95
Cinéma le Palace : 03.26.51.82.42

Nuits de l'Avenue de Champagne
Tour de France et 14 juillet
Office de Tourisme d'Epernay : 03.26.53.33.00

Faenza - 29 juillet @Giulioriotta.com

de Musiques d'été
à Musiques
en Champagne

Vendredi 5 septembre
20h - EPERNAY
Parc de l'Hôtel de Ville
(repli Palais des fêtes)

Renseignements
et réservations
03 26 53 37 95

Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne

Capitale du Champagne
EPERNAY

Musiques en Champagne
Le festival « Vignobles et Découvertes »

Comme chaque année, la culture, notamment la culture musical envahit le territoire de la Communauté de Communes de la Gran Vallée de la Marne en cette fin d'été. Pour la **15ème édition**, huit rende vous sont programmés **entre le 19 et le 30 août**.

Au cœur du vignoble champenois et du parc naturel régional de Montagne de Reims, le festival « Musiques en Champagne » propo un regard différent sur la région champenoise en associant **concer et animations découvertes** (dégustations, démonstration culinai visite de caves, conférences...).

vignobles & découvertes

Dans la mesure du possible, les concerts se déroulent dans des **lieux atypiques** (ex : coopér tive viticole, parc privé, cour de maison de champagne...). Avec les Musiques en Champagr venez partager musique, découverte et convivialité. Ouverture de la billetterie (Office Tourisme d'Hautvillers) : début juillet.

Programme du 22 au 31 août

◈ Mardi 19 août à Tours-sur-Marne
Lieu : Champagne Glorieux (7 rue St Antoine) (repli salle des fêtes pour le concert uniquement)
17h30 : Rencontre avec un vigneron-inventeur
19h : BIX SIX - Ensemble jazz

◈ Mercredi 20 août à Champillon
Lieu : Extérieur du Royal Champagne (repli salle des fêtes)
17h30 : Démonstration culinaire présentée par le Chef de cuisine du Restaurant le Royal Champagne
19h : JEAN MARC DOS SANTOS TRIO - Hommage à NOUGARO

◈ Vendredi 22 août à Mareuil-sur-Aÿ
Lieu : Animation Champagne POUILLON /// concert Maison de Mareuil
17h : Visite guidée Champagne R. Pouillon et Fils
19h30 : REMI ABRAM QUARTET - Jazz

◈ Dimanche 24 août à Avenay Val d'Or
Lieu : concert Parc du Breuil (22 rue Gambetta) (repli salle des fêtes)
16h : Rencontre avec un vigneron-inventeur
17h30 : LA MECANICA - Latino-salsa

◈ Mardi 26 août à Hautvillers
Lieu : Eglise abbatiale
19h : SOUL GOSPEL - Gospel et négro spiritual
20h30 : Balade altavilloise autour du thème « Hautvillers et la Grande Guerre »

Programme complet sur www.ccgvm.com

◈ Mercredi 27 août à Ambonnay
Lieu : Champagne Rodez (11 rue du Clos) (repli salle des fêtes)
18h (horaire à confirmer) : conférence (thème non connu à ce jour)
19h : DJ TAGADA ET RONA HARTNER - Electro-tsigane

◈ Vendredi 29 août à Dizy
Lieu : Animation à la Maison des Associations // concert au stade de foot (repli salle des fêtes)
19h : Dégustation de verrines aux saveurs champenoises
20h : DOOLIN' - Rock celtique
22h : Feu d'artifice

◈ Samedi 30 août à Tauxières-Mutry
Lieu : Coopérative viticole (7, rue des Vignes)
17h30 : Expo-conférence « Les loges de vigne »
19h : THE AFTERBEAT - Hommage aux Beatles

Infos Pratiques

Renseignements et réservations à L'Office de Tourisme Intercommunal d'Hautvillers. Place de la République.
Tél : 03.26.57.06.35

Tarifs : 12 € pour un concert possibilité de tarifs réduits et dégressifs

Attention ! Pour certains concerts et animations le nombre de places est limité, il est **indispensable** de réserver.

Chaque festivalier se verra offrir, à la fin des concerts, une flûte de champagne originale du festival.

Suivez toute l'actualité du festival
http://www.facebook.com/musiques.enchampagne

Info Tri

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le bandeau d'INFOTRI N°1. Elle concerne les coordonnées téléphoniques de la CCGVM.
Pour toute question ou réclamation concernant la gestion des déchets, nous vous prions de composer le :

03.26.56.95.20
au lieu du téléphone figurant sur le 1er numéro d'INFOTRI.

Nous vous invitons également à nous contacter sur :

infotri@ccgvm.com

Sommaire

Règles d'or du bon trieur
Le financement des déchets
Permanence Emmaüs
Zoom sur les biodéchets
Collecte des bouchons en liège
Les tubes homéopathiques
Les déchets des professionnels

Règles d'or du bon trieur

Pour un tri plus facile et de bonne qualité, 4 règles à suivre...

La matière du déchet : intéressez-vous à la composition de votre déchet pour le diriger vers la bonne chaîne de tri.
Exemple : séparer les agrafes des papiers. De même, soyez attentifs à la taille de vos déchets. S'ils sont trop fins, ils ne sont pas recyclables. S'ils sont de trop petite taille (comme les Post-it), il est préférable de les « coincer » dans des déchets plus grands (dans des journaux pliés par exemple) pour qu'ils n'échappent pas à la chaîne de tri ;

La propreté du déchet : les emballages doivent être bien vidés pour ne pas « salir » les autres déchets. Jeter les emballages avec leurs bouchons ;

Le dépôt en vrac : s'il est pratique de transporter ses déchets dans des sacs ou en les emboîtant les uns dans les autres, les employés des chaînes de tri n'ont pas le temps de les ouvrir. Ils seront incinérés au lieu d'être recyclés ;

En cas de doute : jeter les déchets en question dans les ordures ménagères (bac gris).

Le financement des déchets

En France, les collectivités chargées du Service Public d'Élimination des Déchets (SPED) comme la CCGVM peuvent choisir entre trois modes de financement : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), basée sur le foncier bâti, couplée avec la redevance spéciale ; la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), liée au service rendu ; ou bien le recours au budget général, financé par les quatre taxes directes locales.

La Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne a choisi la TEOM, qui couvre 10% des dépenses. Le complément du financement du service se fait par le budget général. Le taux de TEOM est réévalué chaque année afin d'arriver à un taux équivalent pour l'ensemble des 17 communes de la CCGVM. *Par exemple, un habitant de Bisseuil, dont la taxe foncière serait de 450 €, intégrant un taux de TEOM (2013) de 2,43%, participera au financement du SPED à hauteur de 10,94 € pour le foyer. Le service est, lui, estimé à environ 80 € par habitant.*

Le financement du SPED est complété par certaines recettes : les ventes de matériaux issus du tri sélectif, les soutiens versés par les organismes agréés pour la collecte des emballages (Eco-emballages, Adelphe) et certaines subventions d'éco-organismes.

Les compagnons d'Emmaüs Tours sur Marne réalisent, en partenariat avec la CCGVM, des permanences sur deux déchetteries intercommunales.

But ?
Collecter des objets qui peuvent être réutilisés en l'état.

Quand ?
2ème et 4ème samedi du mois, de 14h à 15h30 à la déchetterie d'AY et de 15h30 à 17h à la déchetterie de Mareuil sur AY ou directement à la communauté.

Association EMMAÜS

Contact : 03.26.58.61.81

La collecte des biodéchets au porte à porte

Les biodéchets, c'est quoi ?

Les biodéchets ou déchets organiques regroupent les déchets issus de ressources naturelles animales ou végétales. Dans les déchets ménagers, ils sont constitués surtout des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires), des déchets verts du jardin (tailles de haie, tontes de gazon, feuilles mortes...) et des déchets en cellulose (essuie-tout, mouchoirs en papier). Par définition, les biodéchets se dégradent sous l'action des bactéries et d'autres micro-organismes : ils ont la capacité de pourrir et de fermenter, c'est pourquoi on les appelle également déchets putrescibles ou fermentescibles. Les biodéchets non triés représentent près de la moitié du poids de la poubelle moyenne d'un ménage (40 % à 60 % de son poids selon l'ADEME)

Comment les trier ?

2 moyens très simples selon l'endroit où je me trouve :

Dans la maison : j'utilise les sacs biodégradables à jeter dans le bac marron, fournis par la CCGVM et à disposition dans toute les mairies pour y mettre les épluchures, les restes de repas, les petits déchets verts, les filtres à café et sachets de thé...

Dans le jardin : j'utilise les sacs à déchets verts réutilisables en plastiques fournis par la CCGVM et à disposition dans toutes les mairies (limité à 6 par foyer) pour y mettre tous les déchets verts : tontes, tailles, feuilles. Remarque : si le nombre de sacs est insuffisant, en complément j'utilise la déchetterie.

Quel traitement ? Ces déchets sont ramassés dans un camion bi-compartimenté, le même jour que les ordures ménagères (bac gris). Ils sont transférés vers le site de la Veuve pour y être valorisés en compost. Après un traitement de 3 à 6 mois, ce compost est vendu aux agriculteurs de la région.

Zoom sur les bouchons !

Le recyclage des bouchons plastiques : les bouchons seront recyclés à condition d'être vissés sur la bouteille ou le flacon en plastique. Cela n'empêche en rien, pour les personnes qui participent à la collecte de bouchons plastiques pour les associations, de jeter dans le bac jaune, les bouteilles et flacons sans bouchon, ils seront recyclés. **Les bouchons en liège :** la CCGVM met en place un nouveau partenariat pour la collecte des bouchons en liège dans les déchetteries. Des bacs de collecte seront disposés sur les 3 sites pour cette collecte. Ce sont les Ateliers de la Vallée à Mardeuil qui les reprendront pour les valoriser. Apport direct possible pour les professionnels : **contact : 03.26.51.88.54**

Déchets des professionnels

RAPPEL : Chaque entreprise est responsable de l'élimination de ses déchets (Article L.541-2 du code de l'environnement). Pour vous accompagner dans cette démarche, la CCGVM vous propose 2 services : la collecte en porte à porte et l'apport en déchetterie. Pour plus de détails, **un guide d'informations « déchets professionnels » vient d'être édité.** Il est disponible au siège de la CCGVM, en déchetterie (auprès des agents) ou sur le site Internet (www.ccgvm.com).

Où jeter ... ?

Les tubes homéopathiques

Ces tubes sont pour la plupart en matières plastiques. La composition ressemble à celui d'un flacon ou d'une bouteille en plastique. Par contre, du fait de leur petite taille, ils ne pourront pas être triés en centre de tri et ne pourront donc pas être recyclés. **Ils sont donc à jeter dans le bac à ordures ménagères (bac gris).**

Nouvel agent Déchetterie de Tours/Marne

Marne Wilfrid Loiseau vous accueille sur le site de la déchetterie, en remplacement d'Henri Lambert, en retraite. Il se tient à votre disposition :
Mardi / Jeudi : 9h-12h
Mercredi/ Vendredi : 14h-18h - Samedi : 9h-12h et 14h-17h.

Déchetterie de Tours sur Marne
ZAC Côte des Noirs
03.26.59.17.30

FAITES FINANCER VOS TRAVAUX D'AMELIORATION GRACE A L'OPAH

Votre résidence principale nécessite des travaux ?

Vous êtes **propriétaire occupant** ou **propriétaire d'un logement locatif**, l'OPAH vous concerne.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui a débuté en octobre 2012 est déjà à mi-parcours. En effet, elle a une durée de vie limitée, et s'achèvera en octobre 2015.

Si vous envisagez des travaux, il est temps de vous rapprocher du COMAL-PACT 51 pour bénéficier de ces subventions exceptionnelles.

L'OPAH a déjà permis de
- réaliser plus de 2 millions d'euros de travaux (moyenne de 19 000 € de travaux par logement),
- d'attribuer près d'1.3 millions d'euros (moyenne de 11 300 € de subvention par logement),
- rénover les logements de 96 propriétaires occupants et 8 logements locatifs

3 types de projets peuvent être financés :

- Les travaux permettant de faire des **économies d'énergie** : chauffage, isolation de toiture, VMC, menuiseries, ...
Moyenne : 74 % des travaux pris en charge

- Les travaux facilitant le **maintien à domicile** : remplacement de baignoire par douche,
- installation de siège monte-escalier, ...
Moyenne : 61 % des travaux pris en charge

Avant

Après

- Les travaux permettant la rénovation des **logements dégradés** ou insalubres
Moyenne : 52 % des travaux pris en charge

Le COMAL-PACT 51 vous accompagne dans votre projet. Pour des conseils techniques et des informations sur les subventions, contactez-nous avant le démarrage des travaux.

Rencontrez-nous lors des **permanences à la mairie d'Avenay Val d'Or,** le 1er mardi de chaque mois, de 10h30 à 12h. Les prochaines permanences auront lieu le : 2 juillet 2014, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre ou :

03.26.64.13.93 – comal@comal-pact51.fr

www.paysagesduchampagne.fr

Vous souhaitez faire la promotion de votre entreprise, contactez-nous au 03 26 56 95 20

Tirage : 7200 exemplaires - *Directeur de Publication :* Dominique LEVEQUE - *Responsable de la Commission Communication :* Jean-Marc BEGUIN